



# Assemblée générale

Distr. générale  
5 avril 2023  
Français  
Original : anglais

## Soixante-dix-huitième session

Points 139 et 140 de la liste préliminaire\*

### Projet de budget-programme pour 2024

#### Planification des programmes

## Projet de budget-programme pour 2024

### Titre VIII

#### Services communs d'appui

### Chapitre 29D

#### Administration (Nairobi)

#### Programme 25

#### Services de gestion et d'appui

## Table des matières

	<i>Page</i>
A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022** . . . . .	3
Orientations générales . . . . .	3
Programme de travail . . . . .	6
Sous-programme 1. Planification des programmes, finances et budget . . . . .	6
Sous-programme 2. Gestion des ressources humaines . . . . .	12
Sous-programme 3. Services d'appui . . . . .	17
Sous-programme 4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications . . . . .	22
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024*** . . . . .	26

\* A/78/50.

\*\* Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

\*\*\* Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



---

Vue d'ensemble . . . . .	26
Programme de travail . . . . .	33
Sous-programme 1. Planification des programmes, finances et budget . . . . .	33
Sous-programme 2. Gestion des ressources humaines . . . . .	34
Sous-programme 3. Services d'appui . . . . .	36
Sous-programme 4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications . . . . .	37
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2024 . . . . .	39
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle. . . . .	40
III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes . . . . .	42

## A. **Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022**

### **Orientations générales**

#### **Mandats et considérations générales**

29D.1 L'Office des Nations Unies à Nairobi a été créé par le Secrétaire général le 1<sup>er</sup> janvier 1996 pour assurer les fonctions dont s'acquittaient auparavant l'Unité centrale chargée des services communs à Nairobi et les divisions de l'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Dans sa résolution [53/242](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de renforcer l'Office et encouragé son Directeur général à prendre des dispositions pour en accroître le niveau d'utilisation. L'objectif était de renforcer la présence des Nations Unies à Nairobi et de réaliser des économies d'échelle. L'Office fournit, en vertu d'un mémorandum d'accord et de divers accords de services, une gamme complète de services administratifs et d'autres services d'appui aux sièges du PNUE et d'ONU-Habitat à Nairobi ainsi qu'à leurs bureaux disséminés dans le monde entier. Il administre également les services communs assurés à plus d'une soixantaine de bureaux rattachés aux organismes, fonds et de programmes des Nations Unies opérant au Kenya ou à partir de ce pays ainsi qu'à d'autres entités du système des Nations Unies, notamment les missions politiques spéciales et les opérations d'appui au maintien de la paix implantées au Kenya. En sa qualité de prestataire de services mondiaux et régionaux, il fournit des services d'administration concernant les ressources humaines, les états de paie et les finances, les voyages à l'étranger, le recrutement de consultants et les services d'achat au système mondial des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

#### **Stratégie et facteurs externes pour 2024**

29D.2 En 2024, l'Office maintiendra l'appui qu'il apporte à ses clients dans le cadre du dispositif interinstitutions et du dispositif de gouvernance, s'attachera à élargir sa clientèle et renforcera ses partenariats dans la région. Il continuera de mettre en œuvre la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment en ce qui concerne le partage des locaux, les services de soutien et l'architecture mondiale de services partagés, et travaillera en étroite collaboration avec le Département de l'appui opérationnel et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents afin d'élargir son offre de services d'appui. Il renforcera également son niveau d'utilisation grâce à des partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi qu'avec la Cour internationale de Justice.

29D.3 Pour 2024, l'Office reste déterminé à maintenir des niveaux de prestation optimaux et continuera de renforcer le suivi des indicateurs clés de résultats qui s'appliquent aux services qu'il assure. Afin d'accroître l'efficacité et l'efficacités de ses services, il continuera de renforcer ses systèmes de gestion financière et de contrôle interne ainsi que son dispositif de gestion des risques. Dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, il mettra à profit les meilleures pratiques, éliminera les chevauchements d'activité, créera des synergies et favorisera la cohérence en vue d'élargir sa gamme de services. Il continuera de faire preuve de souplesse opérationnelle et s'adaptera à la situation laissée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et encouragera et aidera ses clients à faire de même. Il se dotera aussi d'une stratégie de communication, fondée notamment sur la conduite d'enquêtes régulières et sur une plateforme de gestion de la relation client, qui facilitera les retours d'information des clients actuels et potentiels, ce qui l'aidera à affiner encore ses services.

- 29D.4 Nairobi étant l'une des principales destinations régionales pour les évacuations sanitaires, l'Office continuera de fournir un soutien médical et logistique aux entités du système des Nations Unies présentes dans la région. Le centre de traitement des Nations Unies continuera d'offrir des soins au personnel des Nations Unies et à d'autres patients.
- 29D.5 Les grands projets d'infrastructure, à savoir la rénovation des bâtiments A à J et des installations de conférence, resteront également en tête des priorités du programme. L'Office tirera mieux parti de la superficie (575 000 mètres carrés) du complexe de Gigiri, notamment en utilisant davantage les espaces extérieurs et les espaces de réunion qui y ont été créés.
- 29D.6 L'Office continuera d'approfondir sa coopération avec les autorités du pays hôte de façon à mieux exécuter son mandat et à mieux servir ses clients. En tant qu'interlocuteur principal du Gouvernement kényan, il jouera un rôle de coordination essentiel dans la mise en place de pôles humanitaires pour les entités des Nations Unies présentes dans la région.
- 29D.7 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2024 :
- a) les autres organismes des Nations Unies sis à Nairobi demeurent disposés à participer aux activités en cours, aux côtés du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ;
  - b) le montant des ressources extrabudgétaires allouées aux bureaux clients reste suffisant pour que l'Office puisse planifier et mener ses activités.
- 29D.8 L'Office prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Il s'attachera à promouvoir la stratégie du Secrétaire général sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies en tenant les responsables des postes à pourvoir et les partenaires ressources humaines des entités clientes informés de l'effet des décisions de recrutement. Il continuera d'expliquer aux bureaux clients comment tenir systématiquement compte de la parité des sexes tout au long de la procédure de recrutement.
- 29D.9 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, l'Office veillera à ce que les questions liées au handicap soient prises en considération dans le cadre des travaux de remise en état et de modernisation. Il s'emploiera également à renforcer une culture organisationnelle inclusive qui soit favorable aux membres du personnel qui sont en situation de handicap. Il proposera régulièrement des formations sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, organisera des activités de sensibilisation et expliquera clairement les avantages et prestations auxquels peuvent prétendre ces personnes. Ces activités seront menées avec la participation active des personnes en situation de handicap et des organisations qui les représentent, par l'intermédiaire du dispositif de gouvernance des services communs.

### **Conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés**

- 29D.10 La poursuite de la pandémie en 2022 a eu des conséquences sur l'exécution des mandats, en particulier sur le service des grandes réunions auxquelles des milliers de participants, dont des représentants d'États Membres, devaient assister en personne, telles que la reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et la manifestation PNUE@50. Une attention particulière a été portée à la capacité des salles de conférence, à la taille des délégations et aux modalités d'accès, les participants devant notamment prouver leur statut vaccinal ou se soumettre à un test de dépistage quotidien. La même logique a été appliquée pour l'organisation des réunions et manifestations tenues par la suite.
- 29D.11 L'Office continue de tirer parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. Il continue notamment de mettre l'accent sur l'importance que revêtent les mesures préventives contre la COVID-19, la vaccination et la déclaration des cas, tout en adoptant une approche scientifique et épidémiologique dans la prestation de ses services d'appui. Il attache également une attention particulière à la santé mentale et au bien-être des membres du personnel et de leurs familles. Les

changements apportés aux méthodes de travail pendant la pandémie ont permis de réaliser des gains d'efficacité, mais ils ont également accentué les profondes répercussions de la pandémie sur la santé mentale et la santé au travail. L'Office améliorera l'accès aux services de santé, renforcera les moyens dont disposent les services de prévention et tâchera d'anticiper les besoins du personnel en matière de santé mentale. Ce faisant, il mettra davantage l'accent sur la collaboration interinstitutions dans la prestation de services médicaux aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, non seulement à Nairobi, mais aussi dans la région.

## Textes des organes délibérants définissant les mandats

29D.12 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

### Résolutions de l'Assemblée générale

53/242	Rapport du Secrétaire général sur l'environnement et les établissements humains	75/233	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
70/255, 72/303	Progrès accomplis dans l'élaboration d'un dispositif d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies	77/263	Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2023

### Sous-programme 1 Planification des programmes, finances et budget

#### Résolutions de l'Assemblée générale

41/213	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies	42/211	Application de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale
--------	---	--------	---

### Sous-programme 2 Gestion des ressources humaines

#### Résolutions de l'Assemblée générale

58/144	Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies	73/281	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies
63/271	Modifications apportées au Statut du personnel	77/256	Régime commun des Nations Unies
72/254	<b>Gestion des ressources humaines</b>	77/260	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

### Sous-programme 3 Services d'appui

#### Résolution de l'Assemblée générale

69/273	Achats
--------	--------

### Sous-programme 4 Aspects opérationnels de l'informatique et des communications

#### Résolutions de l'Assemblée générale

57/304	Stratégie Informatique et communications	63/269	Informatique et télématique, continuité des opérations et reprise après sinistre : arrangements concernant le centre informatique secondaire du Siège
63/262	Technologies de l'information et des communications ; progiciel de gestion intégré ; sécurité, reprise après sinistre et continuité des opérations	69/262	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015 (sect. II :

70/238 B	Informatique et communications à l'Organisation des Nations Unies) Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (sect. II, Rapport du Comité des commissaires aux	comptes sur les progrès réalisés dans la manière dont les questions relatives à l'informatique et aux communications sont traitées au Secrétariat)
----------	---	--

## Produits

29D.13 On trouvera dans le tableau 29D.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 29D.1

### Produits de portée générale retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	3	7	7	7
Réunions ou séances :				
1. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	3	3	3
2. Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
3. Cinquième Commission	1	3	3	3

## Activités d'évaluation

29D.14 L'évaluation de la gestion de la continuité des opérations dans les entités des Nations Unies qui a été menée à bien en 2022 par le Corps commun d'inspection a orienté l'établissement du plan-programme pour 2024.

29D.15 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements de l'évaluation mentionnée plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2024. Ainsi, l'Office examinera ses résultats en matière de continuité des activités pendant la pandémie et recensera les lacunes à combler afin de prendre les mesures correctives qui s'imposent en 2024. Il continuera également de rationaliser ses plans de gestion de la continuité des opérations, de s'associer à l'ensemble des composantes du système de gestion de la résilience institutionnelle et de se conformer au régime de suivi et d'évaluation du système ainsi qu'aux indicateurs clés de résultats en 2024.

29D.16 L'Office a progressé dans la création de son entité chargée des évaluations et prévoit d'évaluer l'un de ses sous-programmes en 2024.

## Programme de travail

### Sous-programme 1

#### Planification des programmes, finances et budget

#### Objectif

29D.17 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de permettre aux bureaux clients de bien gérer leurs ressources financières et de rendre compte de cette gestion.

## Stratégie

- 29D.18 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, l'Office :
- a) assurera la gestion financière et le contrôle interne du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires du programme et des clients ;
  - b) rationalisera les procédures financières et les flux de travail des bureaux clients et veillera au strict respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, notamment en mettant bien en évidence la gestion des ressources dans l'Organisation et en fournissant au programme et aux entités clientes des assurances à ce propos au moyen de tableaux de bord financiers améliorés ;
  - c) tiendra les comptes des clients, améliorera l'intégrité financière des données, établira des états financiers conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS), concourra aux audits internes et externes, établira dans les délais des rapports financiers exacts destinés aux donateurs et gèrera les accords de financement avec les partenaires de réalisation ;
  - d) aidera les bureaux clients à mettre en œuvre le dispositif amélioré de délégation des pouvoirs en les formant ;
  - e) aidera les bureaux clients à intégrer les principes de la gestion axée sur les résultats dans leurs activités et leur proposera des services d'opérations financières et de comptabilité ;
  - f) définira des taux et des modalités de service adaptés, effectuera un suivi des statistiques et mesurera le degré de satisfaction des clients.
- 29D.19 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) efficacité opérationnelle et meilleure gestion des fonds des donateurs et des autres ressources, grâce au renforcement de la transparence et de l'application du principe de responsabilité, conformément au dispositif amélioré de délégation des pouvoirs ;
  - b) émission par le Comité des commissaires aux comptes d'une opinion sans réserve sur les états financiers du PNUE et d'ONU-Habitat ;
  - c) amélioration des informations fournies aux États Membres concernant l'effet de leurs contributions sur l'exécution du programme et des projets des entités clientes.

## Exécution du programme en 2022

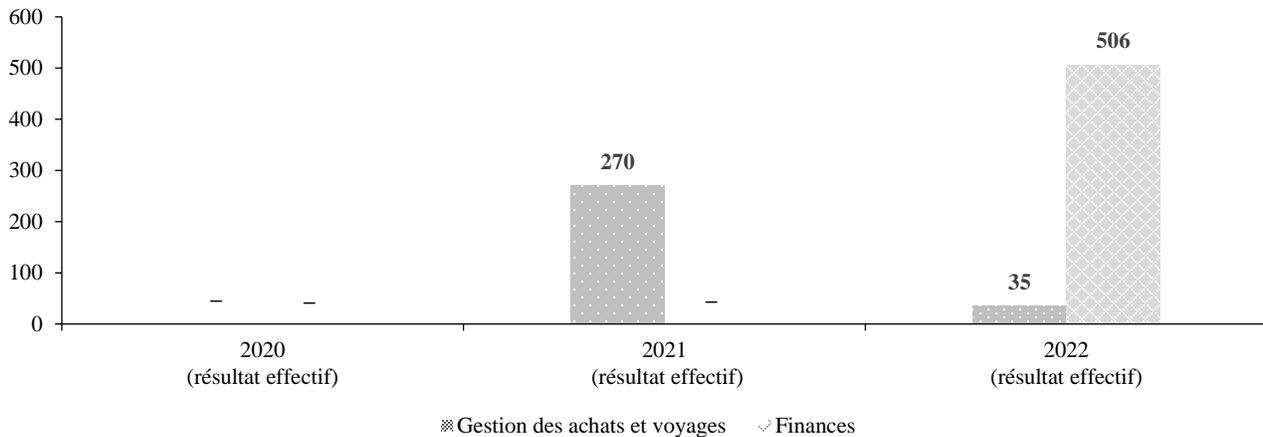
### **Meilleure utilisation, par une clientèle mondiale, des pouvoirs délégués**

- 29D.20 Au cours de la période 2021-2022, dans le cadre du sous-programme, l'Office a apporté un appui essentiel sur le plan du renforcement des capacités à ses clients, en particulier au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, auxquels il a dispensé une formation sur les processus financiers dans 16 pays, dans le cadre d'un projet pilote in situ (2021), dans la région de l'Afrique (53 pays en 2021-2022) et à l'échelle mondiale (2022) pendant la phase de transfert de leurs postes sous la tutelle du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. La formation a porté sur des questions liées au module de gestion des achats, aux voyages, aux demandes d'achat, à la certification, au progiciel iNeed et à la petite caisse. Elle a également donné une vue d'ensemble des directives générales et des politiques du Secrétariat en matière de finances et des opérations à faire à ce titre dans Umoja. Les agents certificateurs et les assistants administratifs et exécutifs du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont ainsi pu acquérir les connaissances nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions et exercer les pouvoirs qui leur sont délégués dans les domaines des finances, des voyages et des demandes d'achat. L'Office a en outre organisé des séances ponctuelles de questions-réponses aux niveaux régional et national.

29D.21 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.I).

Figure 29D.I

**Mesure des résultats : nombre de membres du personnel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en mesure de mieux s'acquitter de leurs fonctions au moyen des pouvoirs qui leur sont délégués dans les domaines des finances, des voyages et des demandes d'achat (résultat annuel)**



## Résultats escomptés pour 2024

### Résultat 1 : amélioration de la gestion de la relation client et des services proposés aux clients

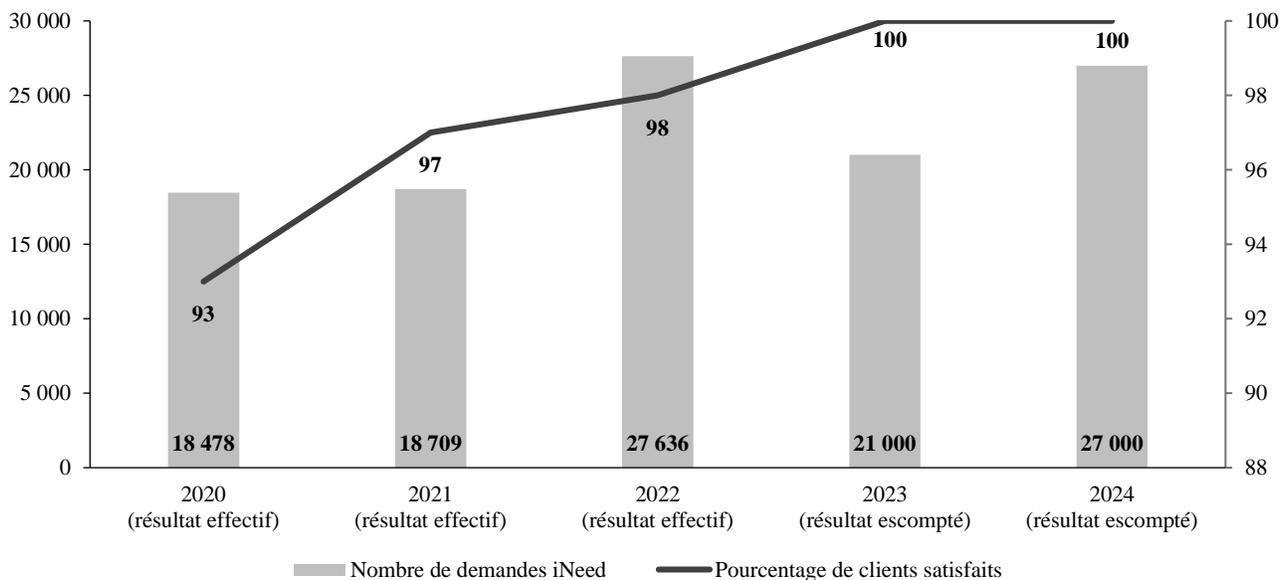
#### Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29D.22 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué au traitement de 27 263 demandes iNeed et à un taux de satisfaction des clients connexe égal à 98 %, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir un taux de satisfaction des clients égal à 96 %.

29D.23 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.II).

Figure 29D.II

Mesure des résultats : nombre de demandes iNeed et pourcentage de clients satisfaits (résultat annuel)

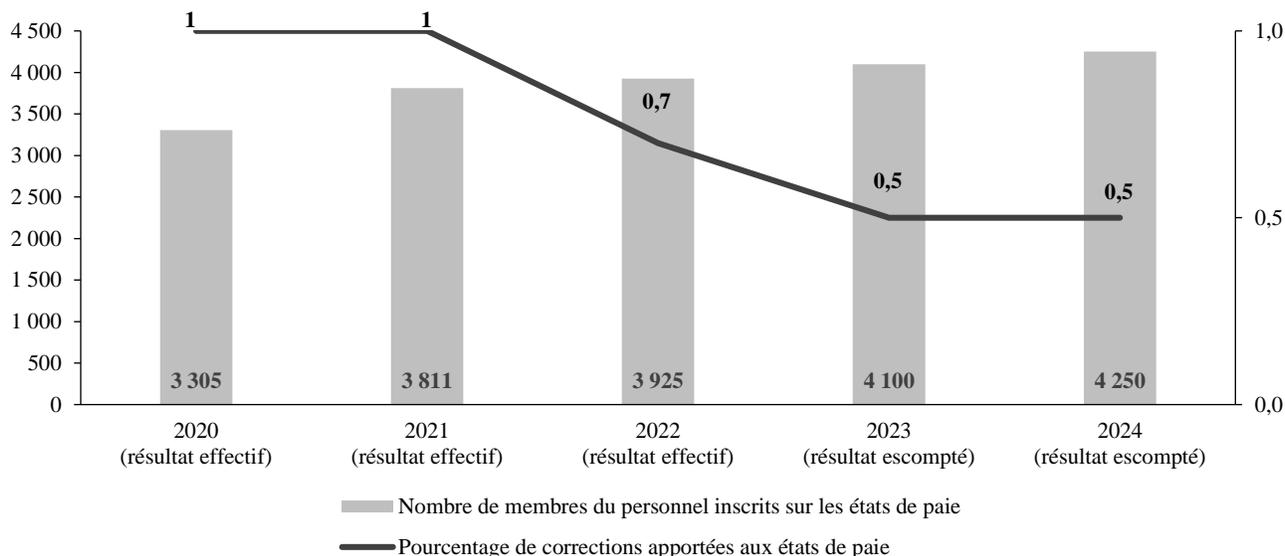


**Résultat 2 : amélioration de l’expérience des clients grâce à une diminution du nombre de corrections des états de paie**

**Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024**

- 29D.24 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué au fait que 3 925 membres du personnel figurent dans les états de paie, le nombre de corrections apportées aux états de paie s’élevant à 0,7 %, mais n’a pas permis d’atteindre la cible fixée, à savoir 0,5 %. La cible n’a pas été atteinte, car le manque de coordination avec les bureaux clients n’a pas permis de s’assurer que tous les emplois étaient bien financés avant le cycle de paie.
- 29D.25 Les progrès concernant l’objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.III).

Figure 29D.III  
Mesure des résultats : pourcentage de corrections apportées aux états de paie



### Résultat 3 : amélioration de la gestion des ressources et de l'efficacité opérationnelle des clients au moyen de tableaux de bord

#### Projet de plan-programme pour 2024

29D.26 Dans le cadre du sous-programme, l'Office a mis au point des tableaux de bord pour le suivi des travaux de fond et des indicateurs clés de résultats. Mis à la disposition des clients pour les aider à gérer leurs ressources et à améliorer leur efficacité opérationnelle, ces tableaux permettent de contrôler la qualité des services fournis dans le cadre du sous-programme et de les améliorer.

#### Enseignements tirés et changements prévus

29D.27 L'enseignement tiré est le suivant : il est nécessaire d'étendre la gestion des indicateurs clés de résultats au moyen de tableaux de bord et d'autres outils d'analyse si l'on veut que les améliorations se poursuivent et que les clients et prestataires de services puissent fonder leurs décisions sur des données. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, l'Office enrichira les tableaux de bord de nouvelles données et les mettra à disposition d'autres clients, principalement le PNUE, ONU-Habitat et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Il établira également des rapports analytiques plus fréquemment afin d'aider les clients à suivre les transactions financières et l'état d'exécution de ces transactions.

29D.28 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29D.2).

Table 29D.2  
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
Les clients utilisent les tableaux de bord pour le suivi et le versement des subventions	Les clients tirent parti des informations relatives au suivi des partenaires de	Les clients utilisent le tableau de bord relatif à l'état du financement des postes et emplois	Les clients utilisent les tableaux de bord regroupant les indicateurs clés de résultats relatifs aux	Les clients utilisent des tableaux de bord améliorés intégrés à Umoja Analytics ainsi que nouveaux

## Chapitre 29D Administration (Nairobi)

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
	réalisation et aux avances qui leur sont consenties		subventions et aux comptes créditeurs	indicateurs clés de résultats relatifs aux états de paie et aux versements à la cessation de service  L'automatisation de la collecte et du traitement des statistiques liées à la facturation permet d'avoir des données plus transparentes et plus précises

### Produits

29D.29 On trouvera dans le tableau 29D.3 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29D.3

#### Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2022	Produits livrés : 2022	Produits prévus : 2023	Produits prévus : 2024
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Séminaires, ateliers et activités de formation</b> (nombre de jours)	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
1. Activités de formation sur des thématiques financières	20	15	30	30
<b>Publications</b> (nombre de publications)	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
2. Publications concernant les états financiers du PNUE et d'ONU-Habitat	2	2	2	2
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Plateformes numériques et contenus multimédias</b> : bulletin trimestriel de la Section de la planification des programmes, des finances et du budget, destiné aux bureaux clients.				
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Administration</b> : gestion financière, y compris gestion des risques et contrôle interne, établissement et exécution des budgets et d'autres types de projets concernant les ressources ; gestion des postes (création, reconduction, suppression et financement) ; administration de 20 000 subventions ; communication de l'information financière et comptabilité, y compris en ce qui concerne 1 400 rapports destinés aux donateurs ; gestion de la trésorerie et des recettes ; services de comptabilité, y compris recouvrement des coûts ; paiements, traitements et décaissements pour 4 100 membres du personnel ; formulation de directives et de conseils sur toutes les questions financières ; gestion des demandes de remboursement au titre de l'assurance maladie après la cessation de service pour environ 400 membres du personnel et personnes à charge.				

## Sous-programme 2 Gestion des ressources humaines

### Objectif

- 29D.30 L'objectif auquel le sous-programme contribue consiste à attirer et retenir un personnel qualifié, diversifié, sachant s'adapter, en bonne santé et possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité et à en accompagner l'évolution.

### Stratégie

- 29D.31 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, l'Office :
- a) facilitera les recrutements pour le compte des clients et fera en sorte qu'ils se déroulent de manière équitable et que plusieurs candidates et candidats soient en lice ;
  - b) élaborera et perfectionnera, en collaboration avec le Siège de l'ONU et d'autres bureaux hors Siège, des outils et des procédures visant à rationaliser les recrutements, notamment pour qu'ils soient plus efficaces, et à aider les responsables des postes à pourvoir à évaluer les candidates et les candidats ;
  - c) poursuivra ses activités de communication stratégique pour susciter un plus grand intérêt parmi les femmes et parmi les candidats des pays sous-représentés, notamment en donnant aux responsables des postes à pourvoir et aux entités des conseils destinés à faciliter la sélection de candidats qualifiés appartenant à ces catégories ;
  - d) élaborera et mettra en œuvre des programmes de formation diversifiés propres à étoffer les aptitudes et les compétences des membres du personnel (programmes d'enseignement des langues, programmes de formation destinés au personnel de direction, coaching, mentorat et formations axées sur l'acquisition d'un savoir-faire particulier), en collaborant avec d'autres entités des Nations Unies et des partenaires extérieurs dans le cadre de séances de formation organisées en commun ;
  - e) développera des plateformes de connaissances internes pour le compte des coordonnateurs chargés des questions relatives aux ressources humaines et des questions administratives, tant à Nairobi que dans les lieux d'affectation bénéficiant des services de l'Office, pour faciliter le suivi et l'évaluation des indicateurs clés de résultats ainsi que la communication d'informations à leur sujet ;
  - f) informera les membres du personnel des avantages et prestations auxquels ils ont droit et des formalités à accomplir pour les obtenir, au moyen de réunions d'information et de plateformes intranet ;
  - g) mettra en œuvre un programme complet de santé et de bien-être axé sur la promotion de la santé mentale et du bien-être physique du personnel et sur la sensibilisation à ces questions, dans le cadre duquel des évaluations et des conseils seront proposés et qui tirera parti des cours en ligne et des ressources disponibles dans d'autres lieux d'affectation, notamment à New York, Vienne et Genève ;
  - h) fournira, à partir de ses installations médicales prenant en charge les patients atteints de la COVID-19, un soutien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu d'affectation en fournissant des renforts médicaux à l'appui des évacuations sanitaires.
- 29D.32 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) le perfectionnement des connaissances et du savoir-faire des membres du personnel ;
  - b) la prestation aux clients de services normalisés dans des sites géographiquement dispersés ;

- c) l'amélioration de la capacité des entités clientes de s'adapter à l'évolution des exigences opérationnelles ;
- d) l'augmentation de la productivité du personnel.

## Exécution du programme en 2022

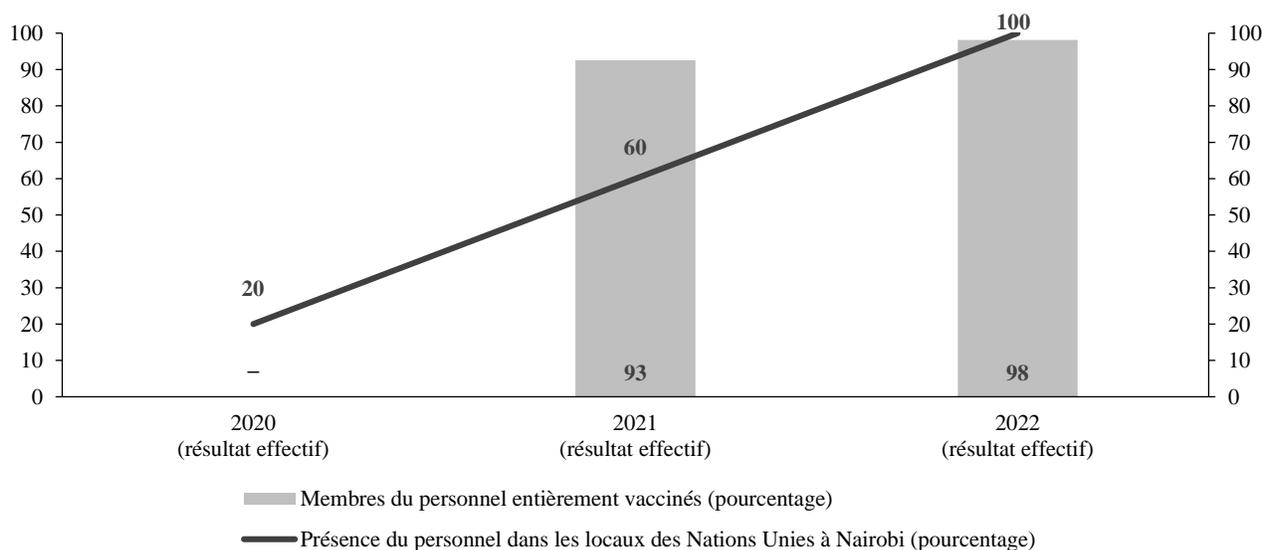
### Retour aux réunions en présentiel tout en préservant la santé du personnel et des visiteurs

29D.33 En février 2022, 97 % des membres du personnel des Nations Unies avaient reçu leur première dose de vaccin contre la COVID-19 et la campagne de rappel avait commencé. Cette période a également été marquée par la reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et la manifestation PNUE@50, auxquelles ont participé, du 28 février au 4 mars, des milliers de représentants. Grâce aux enseignements tirés de la pandémie, ces deux manifestations n'ont eu aucune incidence négative sur la santé ou le bien-être des participants. Sous la direction de l'Équipe pour la gestion de la crise de la COVID-19 et à partir des directives publiées par le Siège de l'Organisation, l'Office a en outre mis au point une stratégie afin de faciliter le retour aux réunions et manifestations en présentiel tout en préservant la santé et la sécurité du personnel et des visiteurs dans les locaux des Nations Unies. Grâce aux efforts qui ont été faits, les restrictions sanitaires mises en place dans le complexe de Gigiri ont pu être levées en septembre 2022. Depuis, les réunions en présentiel et l'accès au complexe pour l'ensemble du personnel et des visiteurs ne font plus l'objet de restrictions.

29D.34 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.IV).

Figure 29D.IV

### Mesure des résultats : retour aux réunions en présentiel tout en préservant la santé du personnel et des visiteurs



## Résultats escomptés pour 2024

### Résultat 1 : élargissement du portefeuille d'apprentissage en ligne aux clients mondiaux

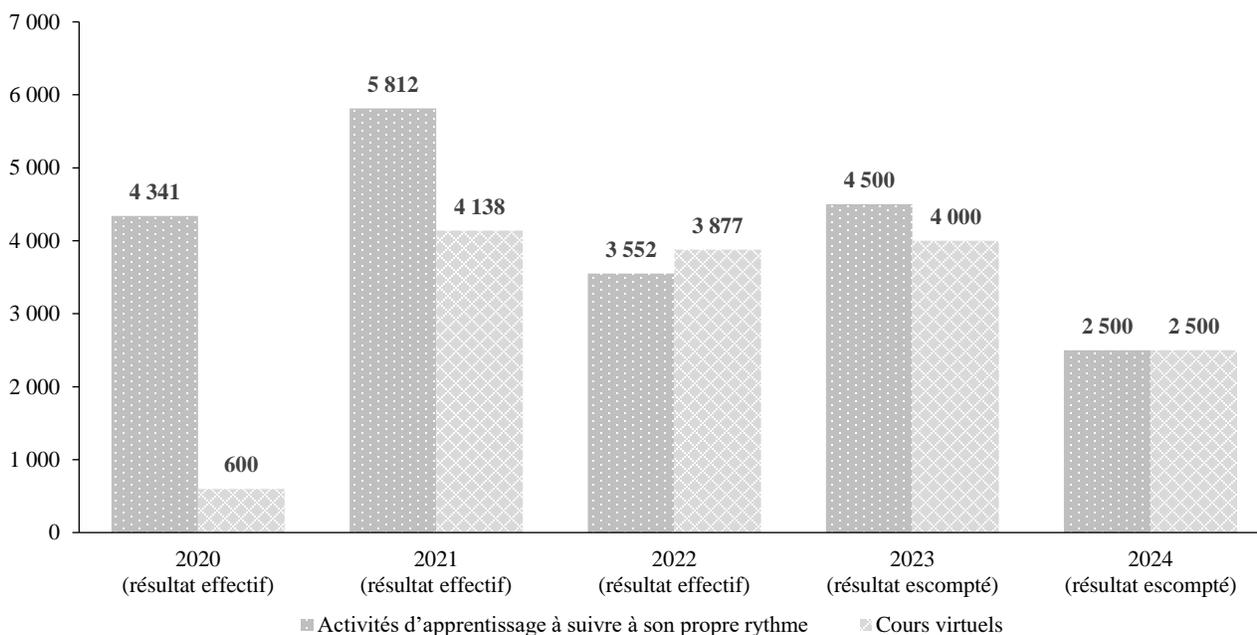
#### Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29D.35 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à permettre à 3 877 personnes de participer à des cours virtuels, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 1 000 personnes, et à 3 552 personnes de participer à des activités d'apprentissage en ligne à leur propre rythme, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 4 500 personnes. La cible n'a pas été atteinte en raison de la participation accrue aux cours virtuels et du taux élevé de suivi des activités d'apprentissage obligatoires à faire à son propre rythme en 2021.

29D.36 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.V).

Figure 29D.V

#### Mesure des résultats : nombre de participants aux activités d'apprentissage en ligne à faire à son rythme et aux cours virtuels (résultat annuel)



### Résultat 2 : amélioration des services de gestion des ressources humaines pour une clientèle mondiale

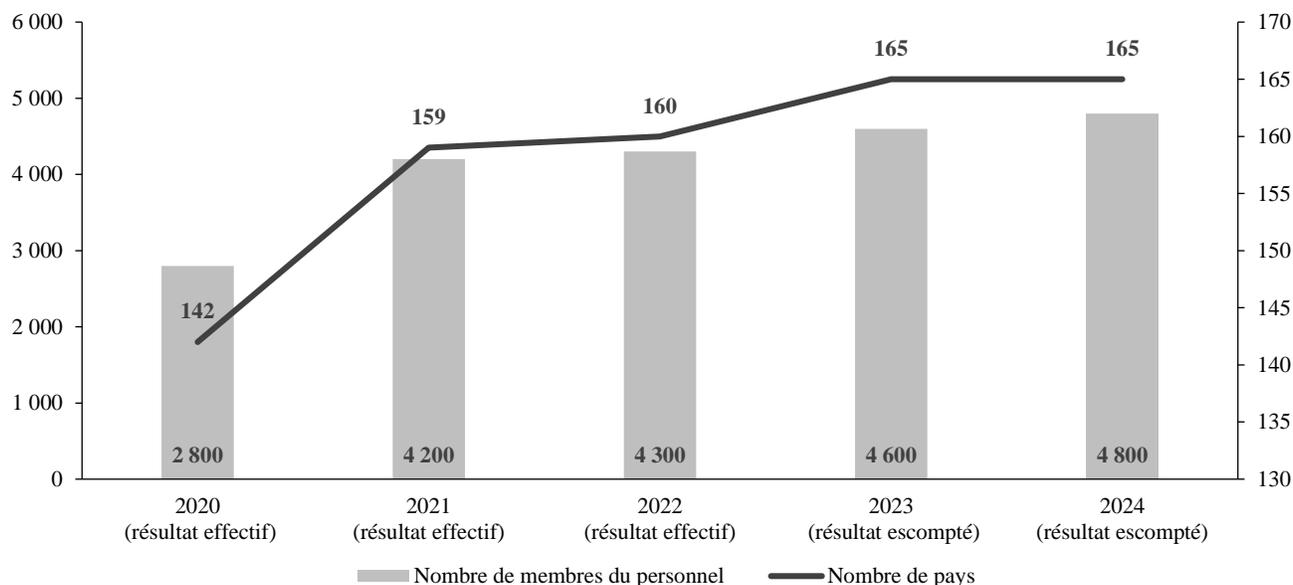
#### Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29D.37 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 4 300 membres du personnel bénéficient de services complets en matière de ressources humaines et à ce que ces services soient fournis dans 159 pays, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 4 500 membres du personnel et 160 pays. La cible n'a pas été atteinte, car certains clients potentiels ont reporté la date de début de 2022 à 2023.

29D.38 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.VI).

Figure 29D.VI

Mesure des résultats : nombre de membres du personnel bénéficiant de services complets en matière de ressources humaines et de pays où ces services sont assurés (résultat annuel)



**Résultat 3 : renforcement de l’efficacité et de l’efficience de la procédure de recrutement du personnel**

**Projet de plan-programme pour 2024**

29D.39 Dans le cadre du sous-programme, l’Office a développé ses services de recrutement en s’attachant à accroître l’efficacité des services fournis aux clients. Il continue d’élargir son utilisation de la technologie et de l’analyse des données pour que les clients puissent prendre des décisions éclairées. Il a notamment élaboré un nouveau tableau de bord assorti d’indicateurs clés de résultats, qu’il a mis à la disposition des clients pour leur permettre de contrôler la qualité des services fournis.

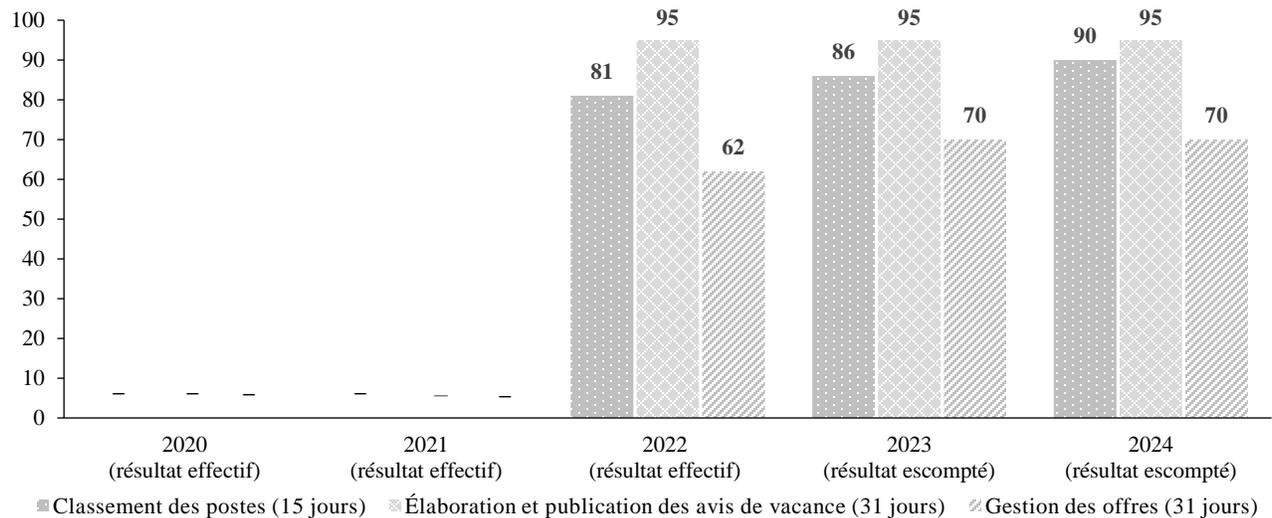
*Enseignements tirés et changements prévus*

29D.40 L’enseignement tiré est le suivant : l’Office doit renforcer sa capacité d’adaptation et se doter de davantage de moyens pour apporter une réponse rapide aux diverses demandes des clients qui travaillent dans des délais serrés en raison de la spécificité des mandats qui leur sont confiés. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, il développera les capacités de son équipe de recrutement afin de mieux comprendre les besoins particuliers de ses clients et d’y répondre. Il s’attachera également à rendre les recrutements plus efficaces et efficients en renforçant les capacités de toutes les parties prenantes, notamment des responsables des postes à pourvoir et des organes centraux de contrôle, de sorte à assurer l’adoption des diverses innovations apportées à la plateforme de recrutement.

29D.41 Les progrès escomptés concernant l’objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.VII).

Figure 29D.VII

Mesure des résultats : pourcentage de recrutements menés à bien dans les délais prévus



Produits

29D.42 On trouvera dans le tableau 29D.4 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29D.4

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

**Administration** : examen de premier niveau du système d'administration de la justice ; bulletins d'information sur des questions relatives aux ressources humaines, formation aux compétences et aux aptitudes spécialisées et techniques, programmes d'enseignement des langues et des techniques de communication et activités de perfectionnement proposés à 5 300 participants ; gestion de la performance ; coordination interinstitutions sur l'apprentissage à l'appui des entités des Nations Unies implantées à Nairobi ; administration de 80 examens ; 25 campagnes de santé (y compris celles concernant la stratégie pour la santé mentale) ; recrutements (environ 600 recrutements de membres du personnel) ; classification d'environ 300 postes dans les bureaux clients et publication des avis de vacance ; conseils et avis d'experts sur les procédures de sélection du personnel et sur le recrutement de fonctionnaires et de non-fonctionnaires ; gestion de l'offre ; réalisation d'une enquête annuelle auprès du personnel sur le coût de la vie, les loyers maximaux et les conditions d'emploi locales ; services concernant la paie et les prestations et avantages ; fourniture à tous les clients de conseils et d'avis d'experts sur les politiques de gestion des ressources humaines (notamment sur l'administration et l'application du Statut et du Règlement du personnel), les prestations et les avantages ; administration du personnel, de l'intégration des nouveaux membres du personnel à la cessation de service, en passant par la gestion des contrats, des prestations et des avantages ; consultations médicales, conseils et programmes de sensibilisation ; services de soutien psychosocial.

### **Sous-programme 3 Services d'appui**

#### **Objectif**

- 29D.43 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer le bon fonctionnement des bureaux clients, au meilleur coût et dans le respect de l'environnement, en ce qui concerne les activités suivantes : gestion des conférences et des installations, services relatifs aux relations avec le pays hôte, gestion des biens, voyages et transports, courrier et valise diplomatique, activités commerciales et services d'achat, gestion des archives et des dossiers.

#### **Stratégie**

- 29D.44 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, l'Office :
- a) proposera des solutions durables et efficaces tout particulièrement axées sur la gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau et des eaux usées, notamment en assurant la mise en œuvre, le suivi et l'audit du système de gestion environnementale et en donnant des formations sur la durabilité environnementale et les bonnes pratiques de façon à mieux sensibiliser le personnel ;
  - b) s'adaptera à l'évolution des besoins des clients en matière d'espace de travail en maximisant l'occupation des espaces de bureaux disponibles et en y optimisant les conditions de travail, y compris en les réaménageant, en consultation avec les entités clientes, et en révisant les normes relatives à ces espaces de façon à tenir compte des exigences opérationnelles de chaque locataire à mesure qu'il continue de mettre en place des stratégies de gestion souple de l'espace de travail ;
  - c) aidera les clients à passer de l'archivage traditionnel à des solutions de classement plus efficaces et faisant davantage appel à la technologie ;
  - d) élargira les solutions numériques proposées pour les transports en mettant en place une plateforme intégrée facilitant l'utilisation des ressources de transport et en assurant une répartition efficace entre les prestataires de services de transport internes et externes, et aidera, conseillera et formera régulièrement les utilisateurs finals des services de transport et le personnel des bureaux clients chargé d'autoriser ces services ;
  - e) offrira avec efficacité des services de voyage directement auprès des clients, en particulier avant les grandes réunions qui ont été programmées, en détachant des fonctionnaires chargés des voyages dans les bureaux clients afin d'y établir un pôle voyages ;
  - f) restera à l'écoute des entités clientes pour leur fournir des services d'achat adaptés à leurs besoins et s'attachera constamment à obtenir le meilleur rapport qualité-prix en tenant compte du coût du cycle de vie et du principe de la mise en concurrence internationale effective, laquelle sera renforcée par des activités d'information menées sur une large base géographique et par des coûts de transaction réduits au minimum ;
  - g) tiendra à jour son système de gestion environnementale, notamment en exécutant les activités d'audit externe préalables à la certification ISO 14001:2015 puis les activités annuelles de surveillance postérieures à la certification, et en organisant des activités de formation et de sensibilisation.
- 29D.45 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) l'amélioration des infrastructures physiques, l'optimisation de l'utilisation de l'espace et le renforcement de la gestion de l'environnement à l'appui d'un environnement de travail durable, sûr et modulable ;

- b) la fourniture à tous les clients de services de gestion des relations avec le pays hôte efficaces et pratiques, y compris sous forme de services à distance propres à garantir la sécurité des clients et du personnel ;
- c) la mise à la disposition de tous les clients de solutions informatisées de transport efficaces et pratiques ;
- d) la mise à la disposition de tous les clients mondiaux de services d'achat en ligne efficaces et pratiques.

**Exécution du programme en 2022**

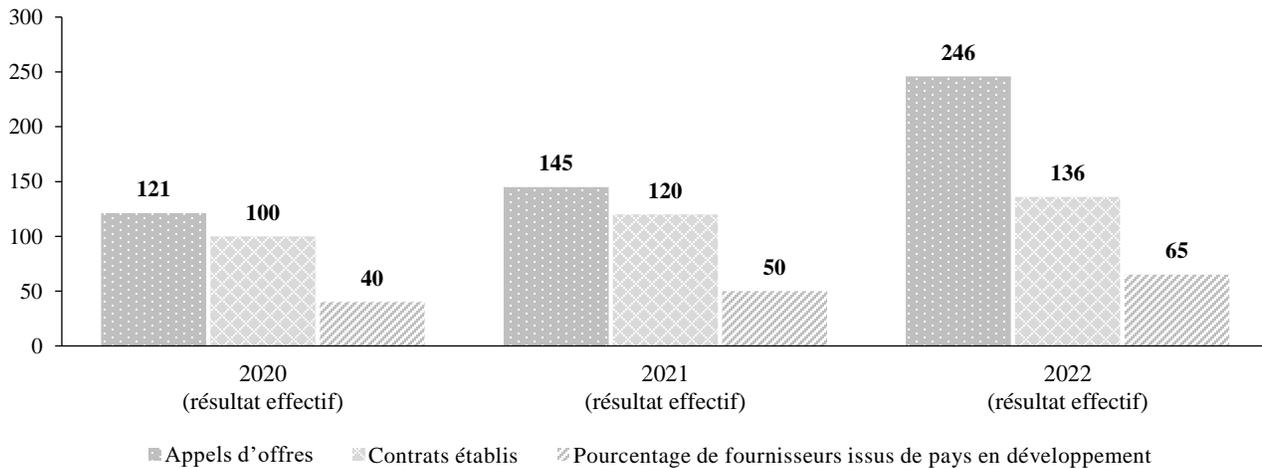
**Appui aux activités menées par les bureaux clients disséminés sur six continents**

29D.46 En 2022, dans le cadre du sous-programme, l'Office a renforcé son appui aux bureaux clients afin que ceux-ci fournissent des solutions d'achat améliorées, notamment en appliquant des approches novatrices, en adoptant les meilleures pratiques et en se dotant de stratégies d'acquisition. Il a ainsi simplifié ses procédures, tiré parti de la technologie numérique et adopté une approche personnalisée en vue d'améliorer la communication avec les clients et de renforcer les moyens dont ces derniers disposent pour suivre leurs dossiers. En conséquence, le nombre d'appels d'offres a augmenté de près de 70 % par rapport à l'année précédente, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre de contrats établis, et notamment du nombre de contrats attribués à des fournisseurs issus de pays en développement.

29D.47 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.VIII).

Figure 29D.VIII

**Mesure des résultats : nombre d'appels d'offres, nombre de contrats établis et pourcentage de fournisseurs issus de pays en développement (résultat annuel)**



**Résultats escomptés pour 2024**

**Résultat 1 : solution numérique intégrée de transport**

**Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024**

29D.48 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la mise à disposition de services numériques de transport du personnel plus souples et mieux adaptés aux activités et aux clients du

complexe des Nations Unies, notamment d'un nouveau modèle de services numériques de transport à la demande par bus ou par navette. Il a également contribué à la fourniture de services de transport écologiquement plus viables par le biais des véhicules électriques du service UN Fleet, qui viennent compléter le parc automobile du sous-programme. Il n'a toutefois pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir la possibilité pour les clients d'accéder à des services de transport au moyen d'une plateforme intuitive. La cible n'a pas été atteinte en raison des changements que la pandémie avait entraînés dans les modalités de travail. Il a fallu répondre à la demande des clients, qui avaient davantage besoin dans l'immédiat de solutions flexibles de transport à la demande pour leur personnel.

29D.49 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29D.5).

Tableau 29D.5  
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
La pandémie de COVID-19 réduit notablement les besoins du personnel en matière de transports et les déplacements officiels en 2020	Les clients bénéficient d'un accès ininterrompu à des services numériques de taxi pendant la pandémie de COVID-19	Un nouveau modèle de services numériques de transport à la demande par bus ou par navette est proposé aux clients	La mise en place et l'exploitation d'une plateforme efficace de services numériques de transport adaptés et flexibles permettent d'assurer durablement la satisfaction et la participation des clients	Une solution numérique de transport intégrée est proposée, notamment grâce à la transition progressive vers des véhicules électriques
Le déploiement des services numériques de taxi et de navette est reporté à 2021		Trois véhicules électriques viennent compléter le parc automobile du sous-programme	Un projet pilote de services relatifs au parc de véhicules électriques est lancé	

**Résultat 2 : amélioration de la gestion des actifs corporels et du matériel**

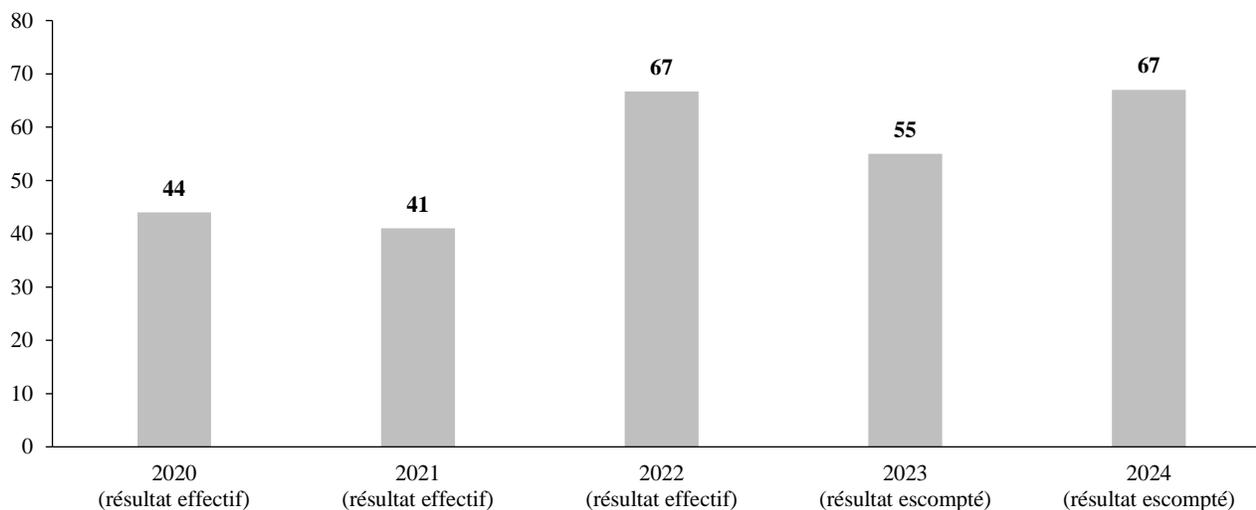
**Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024**

29D.50 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité la vérification physique de 67 % des articles munis d'un numéro de série au 31 décembre 2022, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 50 %.

29D.51 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.IX).

Figure 29D.IX

Mesure des résultats : pourcentage d'articles munis d'un numéro de série qui font l'objet d'une vérification physique (résultat annuel)



### Résultat 3 : amélioration de l'efficacité énergétique des locaux des Nations Unies à Nairobi

#### Projet de plan-programme pour 2024

29D.52 Dans le cadre du sous-programme, l'Office s'est efforcé de rendre ses installations et ses activités plus respectueuses de l'environnement. La construction du premier bâtiment autonome sur le plan énergétique, l'annexe (bâtiment logistique), a été achevée en août 2022. D'ici à la fin de 2024, celui-ci aura été autonome sur le plan énergétique pendant une année entière d'activité. À plus long terme, l'objectif est que l'ensemble des locaux des Nations Unies à Nairobi soient autonomes sur le plan énergétique, c'est-à-dire qu'ils produisent autant qu'ils consomment.

#### Enseignements tirés et changements prévus

29D.53 L'enseignement tiré est le suivant : pour que l'ensemble du complexe devienne autonome sur le plan énergétique, il est nécessaire d'y apporter progressivement des améliorations en modernisant son infrastructure électrique dans le cadre des travaux d'entretien annuels, comme le remplacement des systèmes d'éclairage traditionnels par des luminaires à diodes électroluminescentes, la mise en place de détecteurs de mouvements et l'installation d'un éclairage solaire extérieur une fois la rénovation des routes et des allées achevée. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, l'Office veillera à ce que tous les grands projets d'amélioration des équipements qui ont été approuvés, notamment le remplacement des bâtiments A à J et le projet de modernisation des installations de conférence, soient axés sur des solutions énergétiques durables et concourent à l'objectif ultime d'autonomie du complexe sur le plan énergétique.

29D.54 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29D.6).

Tableau 29D.6  
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
–	–	L'installation de systèmes solaires photovoltaïques sur la nouvelle annexe (bâtiment logistique) est achevée	Les systèmes solaires photovoltaïques sont opérationnels et l'annexe (bâtiment logistique) est occupée, mais à titre provisoire	La construction des systèmes solaires photovoltaïques et leur installation sur les nouveaux immeubles de bureaux sont achevées (six immeubles de bureaux et quatre immeubles logistiques)  Deux bâtiments de l'annexe (bâtiment logistique) seront considérés comme autonomes sur le plan énergétique après une année entière d'activité

## Produits

29D.55 On trouvera dans le tableau 29D.7 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29D.7  
Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

### E. Activités d'appui

**Administration** : gestion et entretien des terrains, locaux et bâtiments appartenant à l'ONU (566 000 mètres carrés), y compris des 8 bâtiments A à J à usage de bureaux, des 11 bâtiments M à X à usage de bureaux, des 8 nouveaux bâtiments à usage de bureaux, pour un total de 73 étages de bureaux, 14 salles de conférence, terrains et autres bâtiments et infrastructures ; gestion des espaces de bureau, réagencement et réorganisation de la disposition des bureaux en fonction des besoins des services de l'ONU, des départements du Secrétariat et des bureaux des entités des Nations Unies présentes à Nairobi.

**Logistique** : réception et inspection ; délivrance de plus de 400 laissez-passer et de plus de 16 000 autorisations de voyage en moyenne, et organisation des voyages du personnel et des participants aux réunions ; traitement des privilèges et immunités de quelque 2 000 fonctionnaires de 53 entités des Nations Unies souscrivant aux services relatifs aux relations avec le pays hôte fournis par l'Office pour le compte des autorités kényanes ; appui en matière de recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de services ; passation de 5 000 commandes de biens et de services par an ; conseils sur la vérification des stocks ayant ou non une valeur marchande, services d'entreposage et de cession ; expédition de biens de l'Organisation, envois groupés pour les conférences, déménagement d'effets personnels et souscription des polices d'assurance correspondantes ; services de courrier, de valise diplomatique, de distribution, d'enregistrement et d'archivage.

## **Sous-programme 4 Aspects opérationnels de l'informatique et des communications**

### **Objectif**

- 29D.56 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de faciliter l'exécution efficiente des programmes de fond des entités clientes au moyen de solutions technologiques novatrices et d'une offre de services et d'infrastructures technologiques sûrs, cohérents et résilients.

### **Stratégie**

- 29D.57 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, l'Office :
- a) mettra au point des solutions logicielles et matérielles en concertation avec les entités clientes et fournira des conseils et un appui technique aux fins de l'utilisation de nouvelles technologies ;
  - b) établira et maintiendra des relations d'affaires avec les clients en mettant l'accent sur la gestion des besoins et des demandes des clients ;
  - c) élaborera des processus innovants permettant la mise à l'essai et l'adoption de nouvelles technologies et solutions et améliorera les processus existants, tout en favorisant l'accessibilité, la fiabilité, la cohérence et la durabilité de ces solutions ;
  - d) collaborera étroitement avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à Nairobi ainsi qu'avec les entités chargées de l'exécution d'autres sous-programmes afin d'harmoniser et de centraliser, dans le cadre du sous-programme, les responsabilités de bout en bout en matière de services techniques audiovisuels, de soutien génie et d'infrastructures informatiques pour les services de conférence à l'Office.
- 29D.58 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) la mise en service de technologies nouvelles et novatrices selon des modalités agiles permet de répondre aux besoins des entités clientes ;
  - b) les clients sont mieux outillés pour prendre des décisions efficaces car ils ont accès à des services plus rapides et mieux adaptés ;
  - c) les programmes de fond des entités clientes sont exécutés plus efficacement.

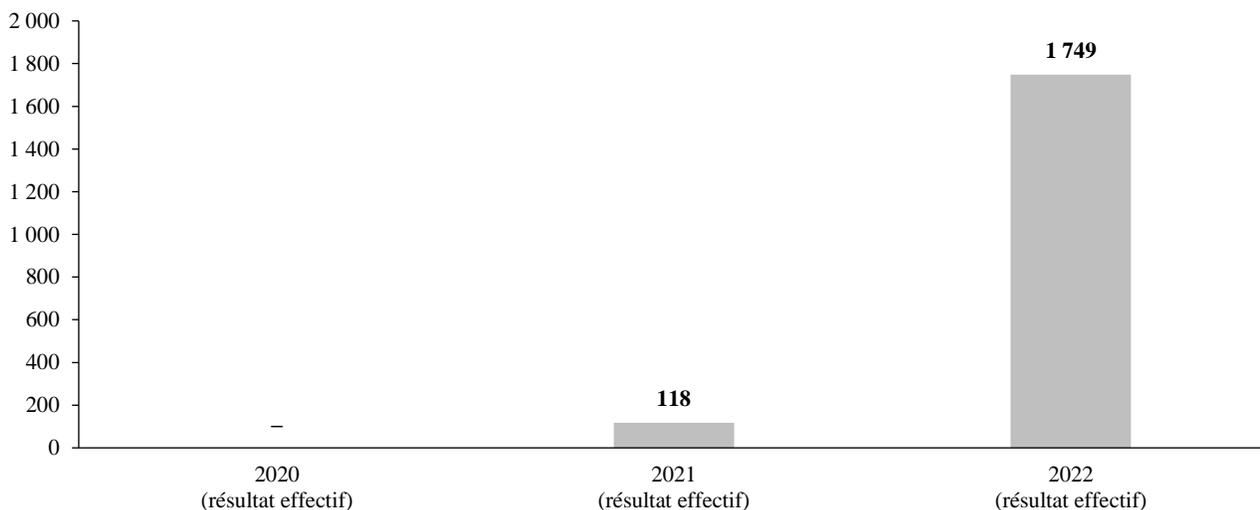
### **Exécution du programme en 2022**

#### **Renforcement de la sécurité de l'information au moyen de services d'annuaire**

- 29D.59 Les utilisateurs de l'Office se servaient d'un répertoire local pour s'authentifier sur les systèmes et les applications à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe, ce qui les rendait vulnérables aux menaces. En 2022, dans le cadre du sous-programme, l'Office a aidé ses bureaux clients à migrer vers des services d'annuaire, ce qui a contribué à améliorer sa sécurité informatique et celle de ses principaux clients. Les fonctionnalités offertes par ces services ont permis d'activer l'authentification unique et l'authentification multifactorielle, de centraliser la gestion des risques de vulnérabilité, de rendre le travail à distance plus sûr et de centraliser la gestion des points de terminaison à l'aide d'une configuration globale.
- 29D.60 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.X).

Figure 29D.X

**Mesure des résultats : nombre de dispositifs migrés vers des services d’annuaire (résultat cumulé)**



**Résultats escomptés pour 2024**

**Résultat 1 : accès par un plus grand nombre de clients aux services informatiques et aux services de communication**

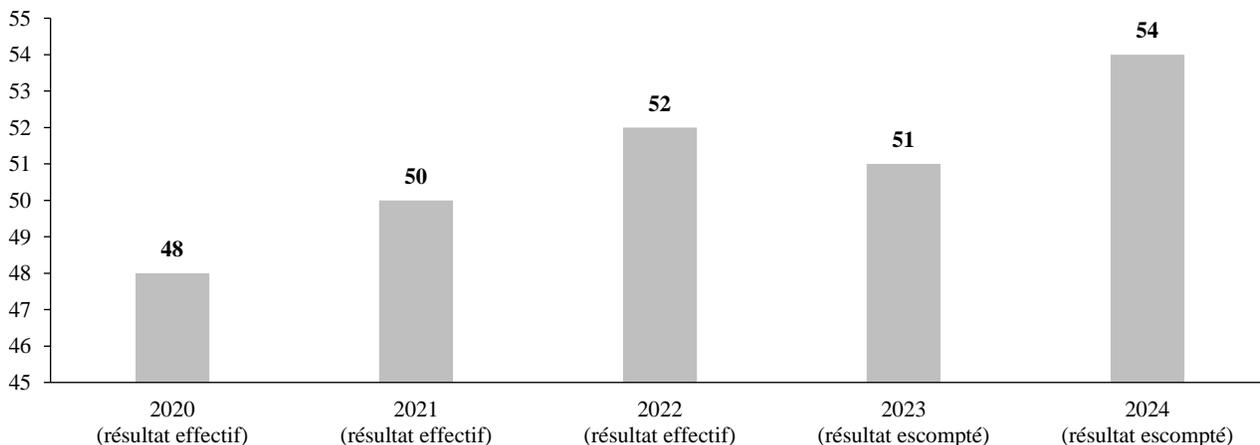
**Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024**

29D.61 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 52 entités des Nations Unies aient accès aux services informatiques et aux services de communication fournis par le sous-programme, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 50 entités.

29D.62 Les progrès concernant l’objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29D.XI).

Figure 29D.XI

**Mesure des résultats : nombre d’entités des Nations Unies ayant accès aux services informatiques et aux services de communication (résultat cumulé)**



**Résultat 2 : expérience intuitive et disponibilité des services garantie pour les clients**

**Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024**

- 29D.63 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la prise en compte des besoins des clients dans l'élaboration du catalogue de services proposés à l'échelle du Secrétariat, de même qu'à une utilisation accrue de la plateforme actuelle de gestion de la relation client dans le cadre d'un projet pilote mené à l'appui du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 29D.64 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29D.8).

Tableau 29D.8  
**Mesure des résultats**

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
Dans le logiciel de gestion de la relation client, les clients saisissent les données voulues dans des formulaires numériques, ce qui donne lieu à des rapports produits de manière fragmentée	Les clients ont accès à des formulaires numériques et à des applications de flux de travail supplémentaires qui permettent de produire des rapports succincts à partir des données saisies	Les besoins des clients sont pleinement pris en compte dans un catalogue à l'échelle du Secrétariat prêt à être intégré dans un nouveau logiciel de gestion de la relation client	La mise en service d'une plateforme unifiée de gestion de la relation client permet d'accroître la souplesse opérationnelle, l'innovation et la sécurité pour les clients	La simplification des procédures de soumission et de suivi des demandes et l'amélioration de la communication d'informations relatives à la gestion des services permettent d'accroître la souplesse opérationnelle et la visibilité pour les clients
	Les résultats d'une enquête menée auprès des clients sur l'efficacité du catalogue servent à sélectionner un nouveau logiciel de gestion de la relation client			

**Résultat 3 : renforcement de la sécurité informatique à l'Office et de ses clients**

**Projet de plan-programme pour 2024**

- 29D.65 Dans le cadre du sous-programme, l'Office entend fournir les outils nécessaires pour aligner la gouvernance informatique sur le dispositif de gestion du risque institutionnel et sur les objectifs institutionnels, en suivant les meilleures pratiques et les conseils des auditeurs, de façon que les clients puissent adopter de nouvelles technologies et atténuer les risques qui vont de pair.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 29D.66 L'enseignement tiré est le suivant : les évaluations de la sécurité informatique menées en 2022 ont montré qu'il fallait mieux aligner la gouvernance informatique, la sécurité de l'information et la gestion globale des risques à tous les niveaux de l'entité avec les politiques, procédures et directives du Secrétariat. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, l'Office élaborera et mettra en place un mécanisme permettant de renforcer et de suivre l'application des mesures visant à remédier aux vulnérabilités. Il fixera un point de départ concernant le niveau de maturité de la sécurité de l'information commun à l'ensemble de ses composantes et renforcera progressivement la sécurité en suivant les modèles de maturité établis, de façon à se conformer à la

norme de référence fixée par le Secrétariat. Il mènera également des activités de formation et des campagnes de sensibilisation sur la sécurité informatique, l'objectif étant que les responsables soient mieux outillés pour prendre des décisions tenant compte des risques et comprennent mieux les risques liés à l'adoption des nouvelles technologies.

29D.67 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29D.9).

Tableau 29D.9  
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
Des mesures de sécurité conformes aux politiques du Secrétariat ont été mises en œuvre, compte étant tenu de la généralisation du télétravail	La gestion et l'évaluation des vulnérabilités ont été intégrées conformément aux politiques du Bureau de l'informatique et des communications	Le niveau de maturité de la sécurité des systèmes informatiques hébergés à Nairobi a été renforcé dans le prolongement de plusieurs évaluations du niveau de maturité et des recommandations critiques connexes	Les systèmes informatiques hébergés à Nairobi sont encore renforcés au moyen de mesures donnant suite aux recommandations et conclusions de 2022 restant à appliquer	Les clients adoptent les meilleures pratiques à suivre pour améliorer la sécurité informatique, ce qui réduit de 10 % les risques d'atteinte à la sécurité de l'information

## Produits

29D.68 On trouvera dans le tableau 29D.10 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29D.10  
Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

### E. Activités d'appui

**Informatique et communications** : sécurisation des systèmes et des données informatiques pour 52 entités des Nations Unies ; fourniture d'un appui technique à 2 600 utilisateurs finaux ; services liés aux ordinateurs personnels et services de téléphonie, de visioconférence et de transmission de données (3 700 postes téléphoniques virtuels) ; fourniture d'orientations sur l'application des normes de sécurité informatique, distribution de logiciels et prestation de services d'impression à 2 300 utilisateurs ; fourniture de services de raccordement au réseau à 26 clients (moyenne de 1 000 ports réseau connectés) ; services d'hébergement en nuage et en centre de données couvrant 318 serveurs physiques et 148 machines virtuelles ; exploitation et maintenance de 15 applications dans un environnement sécurisé ; maintenance de 3 000 articles informatiques ; 2 campagnes de sensibilisation du personnel.

## B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024

### Vue d'ensemble

29D.69 On trouvera dans les tableaux 29D.11 à 29D.13 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 29D.11

#### Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	10 501,8	9 401,4	–	–	199,5	199,5	2,1	9 600,9
Autres dépenses de personnel	374,7	410,0	–	–	(199,5)	(199,5)	(48,7)	210,5
Services contractuels	366,0	497,5	–	–	–	–	–	497,5
Frais généraux de fonctionnement	4 361,4	5 017,2	–	–	(222,1)	(222,1)	(4,4)	4 795,1
Fournitures et accessoires	126,6	67,5	–	–	–	–	–	67,5
Mobilier et matériel	532,6	18,4	–	–	–	–	–	18,4
Aménagement des locaux	3,1	89,4	–	–	–	–	–	89,4
Subventions et contributions	2 088,5	3 513,2	(3 513,2)	–	–	(3 513,2)	(100,0)	–
<b>Total</b>	<b>18 354,7</b>	<b>19 014,6</b>	<b>(3 513,2)</b>	<b>–</b>	<b>(222,1)</b>	<b>(3 735,3)</b>	<b>(19,6)</b>	<b>15 279,3</b>

Tableau 29D.12

#### Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2024

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2023	112	1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 9 P-4, 17 P-3, 7 P-2/1, 1 AN et 66 AL
Transformation d'un emploi de temporaire	2	1 P-4 et 1 AL au titre de la composante Direction exécutive et administration
Effectif proposé pour 2024	114	1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 10 P-4, 17 P-3, 7 P-2/1, 1 AN et 67 AL

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national.

Tableau 29D.13

**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe**

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2022	Effectif approuvé pour 2023	Changements			Total	Effectif proposé pour 2024
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>							
D-2	1	1	–	–	–	–	1
D-1	4	4	–	–	–	–	4
P-5	7	7	–	–	–	–	7
P-4	9	9	–	1	–	–	10
P-3	17	17	–	–	–	–	17
P-2/1	7	7	–	–	–	–	7
<b>Total partiel</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>46</b>
<b>Agents des services généraux et des catégories apparentées</b>							
AN	1	1	–	–	–	–	1
AL	66	66	–	1	–	–	67
<b>Total partiel</b>	<b>67</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>68</b>
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>112</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>114</b>

29D.70 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 29D.14 à 29D.16 et dans la figure 29D.XII.

29D.71 Comme le montrent les tableaux 29D.14 1) et 29D.15 1), les ressources proposées pour 2024 s'élèvent globalement à 15 279 300 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 3 735 300 dollars (19,6 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. La variation découle d'ajustements techniques et d'autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 29D.14

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
A. Direction exécutive et administration	921,8	861,3	–	–	–	–	–	861,3
B. Programme de travail								
1. Planification des programmes, finances et budget	3 231,4	2 764,0	–	–	–	–	–	2 764,0

**Titre VIII Services communs d'appui**

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
2. Gestion des ressources humaines	2 509,4	2 471,6	–	–	–	–	–	2 471,6	
3. Services d'appui	9 880,8	11 394,1	(3 513,2)	–	–	(3 735,3)	(32,8)	7 658,8	
4. Informatique et communications	1 811,3	1 523,6	–	–	–	–	–	1 523,6	
<b>Total partiel (B)</b>	<b>17 432,9</b>	<b>18 153,3</b>	<b>(3 513,2)</b>	<b>–</b>	<b>(222,1)</b>	<b>(3 735,3)</b>	<b>(20,6)</b>	<b>14 418,0</b>	
<b>Total partiel (1)</b>	<b>18 354,7</b>	<b>19 014,6</b>	<b>(3 513,2)</b>	<b>–</b>	<b>(222,1)</b>	<b>(3 735,3)</b>	<b>(19,6)</b>	<b>15 279,3</b>	

**2) Ressources extrabudgétaires**

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (estimations)	Variation	Pourcentage	2024 (estimations)
A. Direction exécutive et administration	168,5	208,5	–	–	208,5
B. Programme de travail			–	–	
1. Planification des programmes, finances et budget	4 710,2	6 150,3	–	–	6 150,3
2. Gestion des ressources humaines	4 784,2	7 103,6	–	–	7 103,6
3. Services d'appui	5 199,6	8 164,7	–	–	8 164,7
4. Informatique et communications	5 720,6	3 733,6	254,8	6,8	3 988,4
<b>Total partiel (B)</b>	<b>20 414,6</b>	<b>25 152,2</b>	<b>254,8</b>	<b>1,0</b>	<b>25 407,0</b>
<b>Total partiel (2)</b>	<b>20 583,1</b>	<b>25 360,7</b>	<b>254,8</b>	<b>1,0</b>	<b>25 615,5</b>
<b>Total</b>	<b>38 937,8</b>	<b>44 375,3</b>	<b>(3 480,5)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>40 894,8</b>

Tableau 29D.15

**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2024, par source de financement, composante et sous-programme**

(Nombre de postes)

**1) Budget ordinaire**

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2023	Changements			Total	Effectif proposé pour 2024
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Direction exécutive et administration	3	–	–	2	2	5
B. Programme de travail						
1. Planification des programmes, finances et budget	31	–	–	–	–	31

**Chapitre 29D Administration (Nairobi)**

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2023	Changements			Total	Effectif proposé pour 2024
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
2. Gestion des ressources humaines	23	–	–	–	–	23
3. Services d'appui	43	–	–	–	–	43
4. Informatique et communications	12	–	–	–	–	12
<b>Total partiel (B)</b>	<b>109</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>109</b>
<b>Total partiel (1)</b>	<b>112</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>114</b>

**2) Ressources extrabudgétaires**

Composante/sous-programme	2023 (prévisions)	Variation	2024 (prévisions)
A. Direction exécutive et gestion	4	–	4
B. Programme de travail		–	
1. Planification des programmes, finances et budget	93	–	93
2. Gestion des ressources humaines	77	–	77
3. Services d'appui	78	–	78
4. Informatique et communications	28	6	34
<b>Total partiel (B)</b>	<b>276</b>	<b>6</b>	<b>282</b>
<b>Total partiel (2)</b>	<b>280</b>	<b>6</b>	<b>286</b>
<b>Total</b>	<b>392</b>	<b>8</b>	<b>400</b>

Tableau 29D.16

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

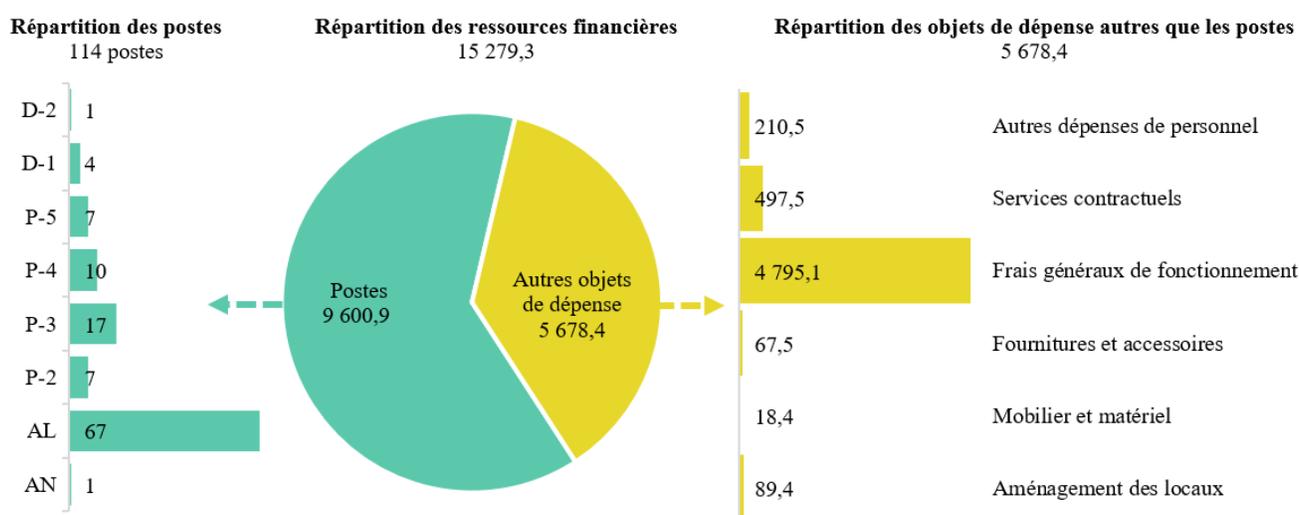
	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	10 501,8	9 401,4	–	–	199,5	199,5	2,1	9 600,9
Autres objets de dépense	7 852,9	9 613,2	(3 513,2)	–	(421,6)	(3 934,8)	(40,9)	5 678,4
<b>Total</b>	<b>18 354,7</b>	<b>19 014,6</b>	<b>(3 513,2)</b>	<b>–</b>	<b>(222,1)</b>	<b>(3 735,3)</b>	<b>(19,6)</b>	<b>15 279,3</b>

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		45	–	–	1	1	–	46	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		67	–	–	1	1	–	68	
<b>Total</b>		<b>112</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>114</b>	

Figure 29D.XII

**Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme**

**Récapitulatif des changements relatifs aux ressources**

**Ajustements techniques**

29D.72 Comme le montre le tableau 29D.14 1), les changements entraînent une diminution de 3 513 200 dollars, qui s'explique comme suit :

**Sous-programme 3 (Services d'appui).** La diminution s'explique par le non-renouvellement de crédits approuvés en 2023 par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/263 pour couvrir les coûts de gestion des grands projets de construction suivants : a) le remplacement des bâtiments A à J de l'Office (1 214 800 dollars) ; b) les travaux visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office (2 298 400 dollars). Les besoins en ressources qui subsistent à ce titre en 2024 seront présentés plus tard dans l'année dans les rapports sur l'état d'avancement des projets.

### Autres changements

29D.73 Comme le montre le tableau 29D.14 1), l'effet net des changements proposés est une réduction de 222 100 dollars. Les changements se répartissent comme suit :

**Direction exécutive et administration.** Les changements sans incidence sur les coûts reflètent la transformation proposée de deux emplois de temporaire [un de spécialiste de la gestion des programmes (P-4) et un d'assistant(e) administratif(ve) (AL)] en postes permanents. On trouvera des informations complémentaires à l'annexe III ;

**Sous-programme 3 (Services d'appui).** La diminution de 222 100 dollars est essentiellement due à la baisse des ressources demandées à la rubrique frais généraux de fonctionnement en raison de la fermeture temporaire de locaux pour cause de travaux de construction prévus (122 100 dollars) et de l'achèvement progressif de locaux et d'installations entièrement rénovés (100 000 dollars).

### Ressources extrabudgétaires

29D.74 Comme le montrent les tableaux 29D.14 2) et 29D.15 2), les ressources extrabudgétaires s'élèvent à 25 615 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront principalement à financer diverses activités liées à l'appui administratif, aux opérations commerciales et aux services communs fournis au PNUE, à ONU-Habitat et au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ainsi qu'aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

29D.75 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle de la Directrice générale de l'Office, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

### Direction exécutive et administration

29D.76 La composante Direction exécutive et administration comprend le Bureau de la Directrice de l'administration et le Groupe de la gestion de la résilience institutionnelle.

29D.77 Les attributions de la composante Direction exécutive et administration sont les suivantes : diriger, superviser et gérer l'ensemble des services administratifs et des services d'appui connexes que l'Office fournit à ses organisations clientes.

29D.78 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution [72/219](#), l'Office incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. Il a élargi ses initiatives en matière de gestion des déchets et de recyclage en obtenant la certification ISO 14001:2015 pour les systèmes de gestion environnementale en janvier 2023. La certification porte sur des domaines tels que l'énergie, l'eau, les eaux usées et la gestion des déchets en relation avec les installations, la sécurité, la restauration, les services médicaux, les conférences, les services d'impression et de publication, sur lesquels l'Office continuera à se concentrer du point de vue de la durabilité environnementale.

29D.79 On trouvera dans le tableau 29D.17 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. En 2022, des facteurs tels que les demandes pressantes ou les demandes nécessitant une coordination avec plusieurs parties prenantes et les urgences telles que les évacuations médicales et les escortes ont influé sur le taux d'application des directives relatives aux délais d'achat des billets. L'Office continuera d'améliorer la planification et le suivi de ses voyages, de communiquer à des fins de sensibilisation et de procéder régulièrement à un examen des procédures opérationnelles, y compris de certification et d'approbation, afin de se conformer pleinement aux directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion. Il n'a soumis aucun

**Titre VIII Services communs d'appui**

document au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et ne prévoit pas d'en soumettre en 2024.

Tableau 29D.17  
**Respect des délais**  
 (En pourcentage)

	2020 (taux effectif)	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux prévu)	2024 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	47	61	62	100	100

29D.80 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 861 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29D.18 et dans la figure 29D.XIII.

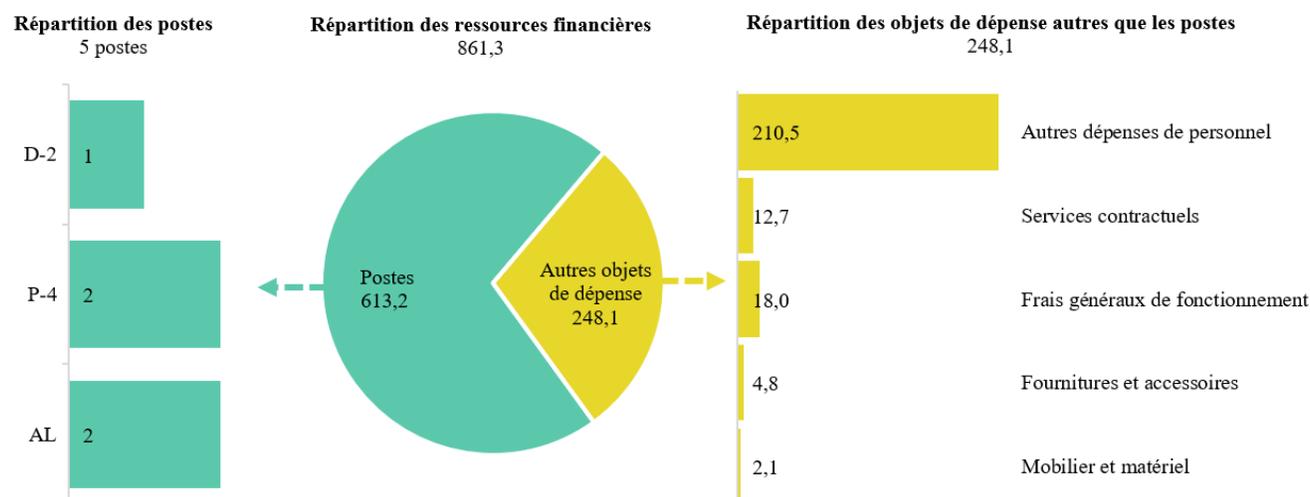
Tableau 29D.18  
**Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes**  
 (En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	516,4	413,7	–	–	199,5	199,5	48,2	613,2	
Autres objets de dépense	405,5	447,6	–	–	(199,5)	(199,5)	(44,6)	248,1	
<b>Total</b>	<b>921,8</b>	<b>861,3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>861,3</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		2	–	–	1	–	–	3	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	1	–	–	2	
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	

Figure 29D.XIII

**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

29D.81 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 208 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer des activités de coordination transversales liées à l'appui administratif, aux opérations commerciales et aux services communs fournis au PNUE, à ONU-Habitat et au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ainsi que l'administration des services communs fournis aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

**Programme de travail**

**Sous-programme 1**

**Planification des programmes, finances et budget**

29D.82 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 2 764 000 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29D.19 et dans la figure 29D.XIV.

Tableau 29D.19

**Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

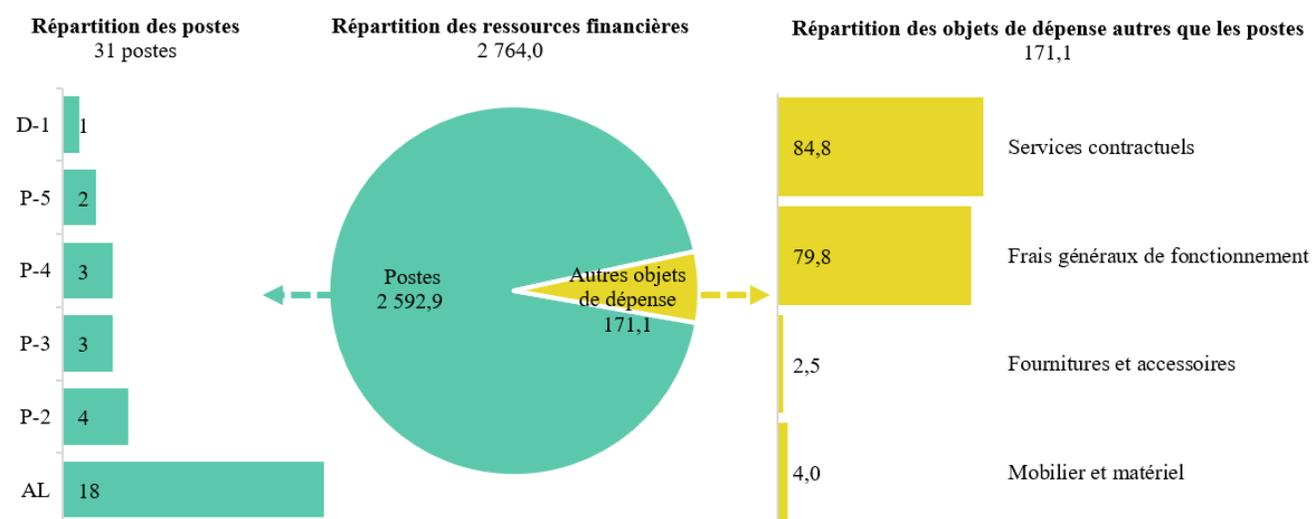
	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	3 068,1	2 592,9	–	–	–	–	–	2 592,9
Autres objets de dépense	163,3	171,1	–	–	–	–	–	171,1
<b>Total</b>	<b>3 231,4</b>	<b>2 764,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 764,0</b>

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		13	–	–	–	–	–	–	13
Agents des services généraux et des catégories apparentées		18	–	–	–	–	–	–	18
<b>Total</b>		<b>31</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>31</b>

Figure 29D.XIV

**Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

29D.83 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 6 150 300 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer les services de gestion financière et de contrôle interne concernant les ressources financières de l'Office et des clients de l'Office, ainsi que l'administration financière des services communs fournis aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

**Sous-programme 2  
Gestion des ressources humaines**

29D.84 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 2 471 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29D.20 et dans la figure 29D.XV.

Tableau 29D.20

**Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes**

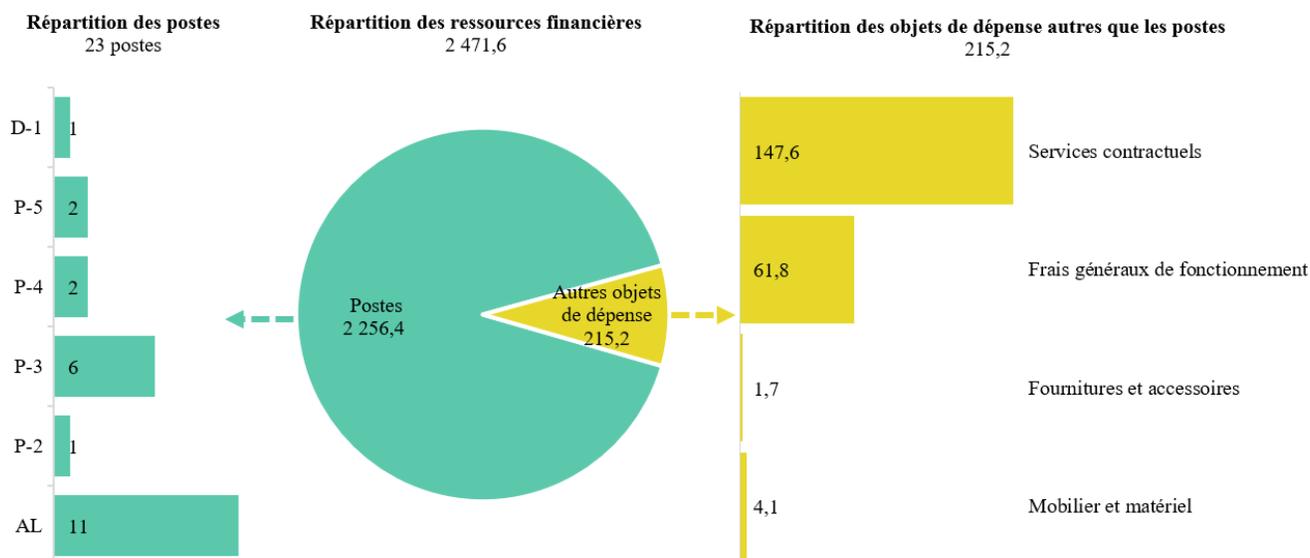
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	2 304,7	2 256,4	–	–	–	–	–	2 256,4	
Autres objets de dépense	204,7	215,2	–	–	–	–	–	215,2	
<b>Total</b>	<b>2 509,4</b>	<b>2 471,6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 471,6</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	–	–	–	–	–	12	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		11	–	–	–	–	–	11	
<b>Total</b>		<b>23</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>23</b>	

Figure 29D.XV

**Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

29D.85 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 7 103 700 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer les services de gestion des ressources humaines pour les principaux clients de l'Office et d'autres services communs (services médicaux, formation du personnel et programme d'enseignement des langues) pour les organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

### Sous-programme 3 Services d'appui

29D.86 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 7 658 800 dollars et font apparaître une diminution de 3 735 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des explications sur la diminution qui est proposée aux paragraphes 29D.72 et 29D.73, et des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29D.21 et dans la figure 29D.XVI.

Tableau 29D.21

#### Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

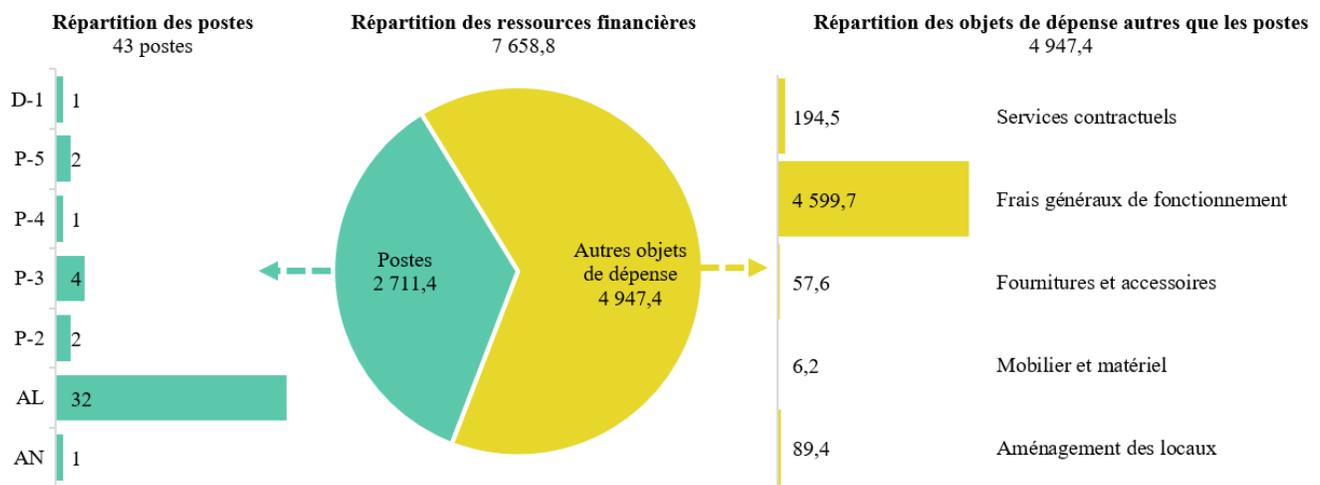
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	2 872,1	2 711,4	–	–	–	–	–	2 711,4
Autres objets de dépense	7 008,7	8 682,7	(3 513,2)			(222,1)	(3 735,3)	(43,0)
<b>Total</b>	<b>9 880,8</b>	<b>11 394,1</b>	<b>(3 513,2)</b>	<b>–</b>	<b>(222,1)</b>	<b>(3 735,3)</b>	<b>(32,8)</b>	<b>7 658,8</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		10	–	–	–	–	–	10
Agents des services généraux et des catégories apparentées		33	–	–	–	–	–	33
<b>Total</b>		<b>43</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>43</b>

Figure 29D.XVI

#### Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



### Ressources extrabudgétaires

29D.87 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 8 164 700 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer les services d'appui (gestion de la chaîne d'approvisionnement, achats et gestion des biens immobiliers) fournis aux principaux clients de l'Office, ainsi que divers services communs (gestion des installations, services de transport et services liés au pays hôte, notamment) pour les organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

### Sous-programme 4 Aspects opérationnels de l'informatique et des communications

29D.88 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 1 523 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29D.22 et dans la figure 29D.XVII.

Tableau 29D.22

#### Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

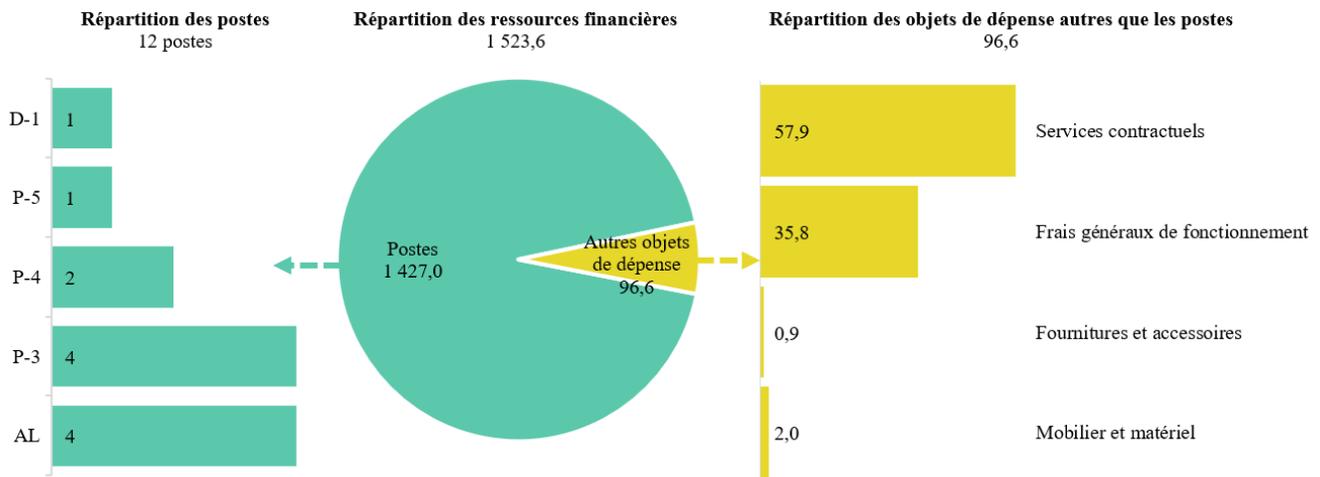
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	1 740,6	1 427,0	–	–	–	–	–	1 427,0
Autres objets de dépense	70,8	96,6	–	–	–	–	–	96,6
<b>Total</b>	<b>1 811,3</b>	<b>1 523,6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 523,6</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	–	–	–	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	–	–	–	–	–	4
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>12</b>

Figure 29D.XVII

**Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



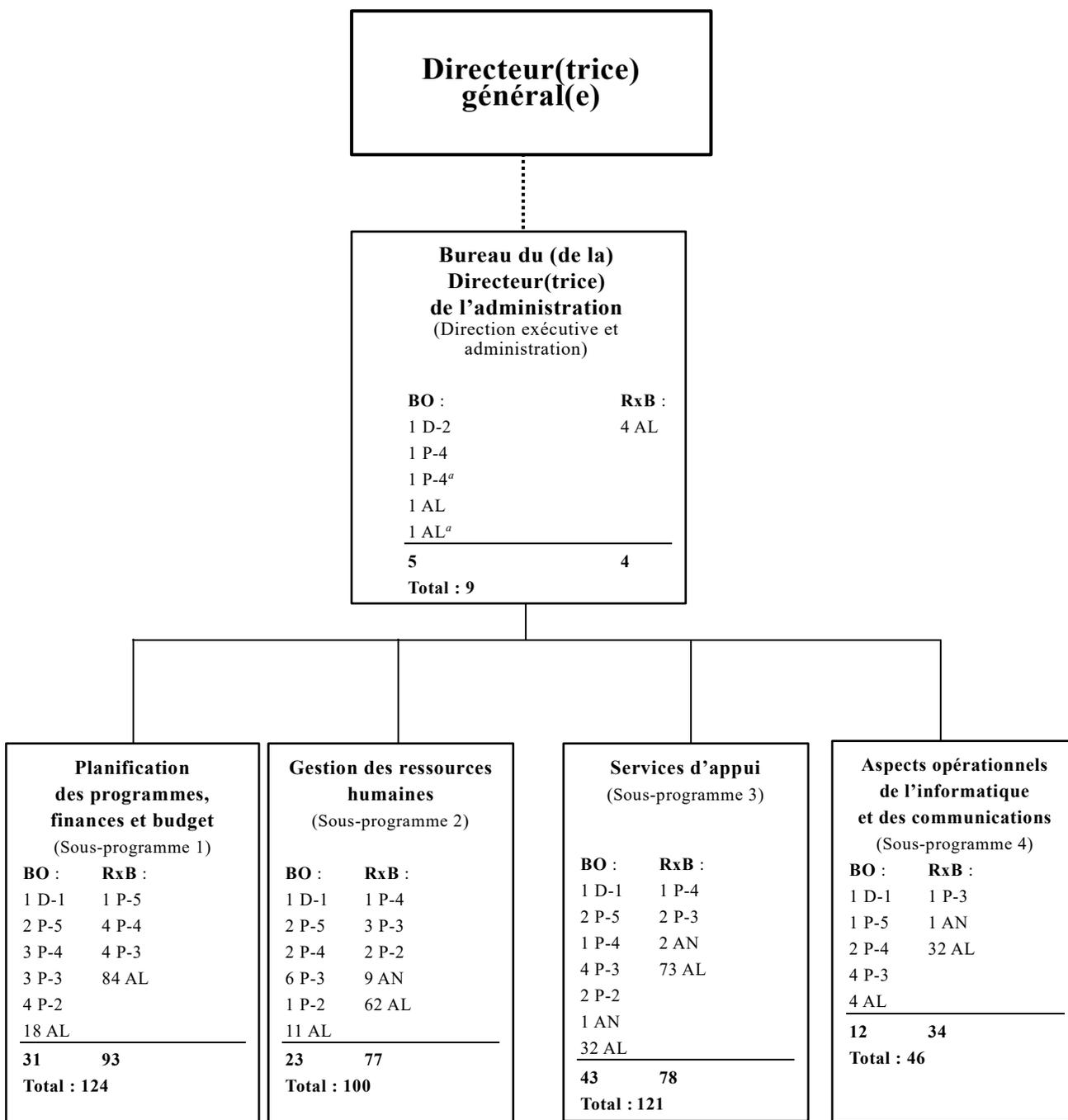
**Ressources extrabudgétaires**

29D.89 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 3 988 400 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront à financer diverses activités liées à l'informatique et aux communications (solutions technologiques et d'infrastructure informatique) pour les organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

29D.90 L'augmentation de 254 800 dollars tient aux six emplois supplémentaires d'agent(e) local(e) et aux montants correspondants prévus pour les objets de dépense autres que les postes qui figuraient précédemment au Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et vise à centraliser, au sein du Service de l'informatique et des communications de l'Office, les responsabilités de bout en bout en matière de services audiovisuels, de soutien génie et d'infrastructures informatiques pour les services de conférence à l'Office.

## Annexe I

### Organigramme et répartition des postes pour 2024



<sup>a</sup> Transformation d'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions).

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; RxB = ressources extrabudgétaires.

## Annexe II

### État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

#### Comité des commissaires aux comptes

##### A/77/5 (Vol. 1), chap. II

Le Comité recommande que l'Administration procède à une analyse approfondie des raisons de l'important excédent cumulé et prenne les mesures voulues pour que le solde global du fonds soit maintenu à un niveau approprié, conformément aux principes et directives pertinents. Le Comité recommande également que l'Administration examine et supprime les centres financiers obsolètes ou inactifs et attribue l'excédent cumulé non affecté aux départements concernés (par. 36 et 37).

Le Comité recommande que l'Administration se conforme aux principes et directives en matière de recouvrement des coûts afin de ne pas facturer de frais excessifs ou n'ayant pas lieu d'être (par. 41).

Le Comité recommande que l'Administration prie les entités de surveiller les dépenses afférentes aux consultants financées au moyen du budget ordinaire, de quotes-parts hors budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires, de renforcer les capacités à long terme du personnel interne et de réduire progressivement le recours aux consultants (par. 114).

#### Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

##### A/77/7

Le Comité consultatif compte qu'une ventilation plus détaillée des services fournis aux entités ainsi que des informations sur les ressources correspondantes seront communiquées dans le prochain projet de budget (par. VIII.141).

Le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur les dépenses engagées et l'utilisation qui sera faite à l'avenir de l'hôpital des Nations Unies pour la lutte contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport et dans le prochain projet de budget (par. VIII.144).

L'Office des Nations Unies à Nairobi continue d'analyser l'excédent accumulé, qui constitue une réserve essentielle pour assurer la viabilité des services (y compris les besoins en fonds de roulement), couvrir les futures prestations dues à la cessation de service et compléter les dépenses d'équipement pluriannuelles pour les bâtiments et installations de l'Office.

L'Office continue de se conformer aux principes et directives en matière de recouvrement des coûts et de renforcer ses capacités en matière d'assurance qualité pour garantir le respect des règles.

L'Office continue de surveiller les dépenses afférentes aux consultants financées au moyen de toutes les sources de financement dans le but de réduire progressivement le recours aux consultants.

Cette question est abordée dans le rapport sur l'exécution du budget de 2022.

Quelque 7 millions de dollars ont été dépensés pour l'hospitalisation et le traitement des membres du personnel et des personnes à charge infectés par la COVID-19 au cours de la période considérée. À la suite de la diminution du nombre de cas de COVID-19, l'Office a examiné avec l'hôpital de Nairobi la question de la réaffectation de l'établissement. Il est proposé que l'établissement offre un service de lutte contre les maladies infectieuses et devienne un centre de traumatologie de niveau 3 avec une surcapacité temporaire en matière de soins intensifs. La proposition d'élargissement des

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

---

fonctions est actuellement examinée par le Conseil kényan des médecins et dentistes, entité gouvernementale responsable de la certification de toutes les installations médicales au Kenya.

---

## Annexe III

## Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Direction exécutive et administration	1	P-4	<b>Transformation</b> d'un emploi de temporaire de responsable de la gestion de programme en poste	Ces deux emplois de temporaire, financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), ont été créés au sein du Groupe de la gestion de la résilience institutionnelle en juin 2013, en application de la résolution 67/254 de l'Assemblée générale. La création de ces deux emplois était une condition essentielle pour que l'Office puisse garantir sa résilience, la continuité de ses activités et l'atténuation des risques. L'importance des fonctions a été établie, en particulier lors de menaces graves pour la sécurité et d'urgences sanitaires. Il est proposé de transformer ces emplois de temporaire en postes, la nécessité des fonctions exercées depuis longtemps par les titulaires de ces emplois ayant été établie.
Direction exécutive et administration	1	AL	<b>Transformation</b> d'un emploi de temporaire d'assistant(e) administratif(ve) en poste	

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e).